

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 98 (1953)
Heft: 1

Artikel: La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse
Autor: Guisan
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Confédération suisse et l'éducation physique de la jeunesse

Sous ce titre, vient de paraître un magnifique ouvrage en deux volumes.

L'auteur, M. L. Burgener ¹, a abordé le problème selon la méthode historique en compulsant des milliers de documents et de publications. Il a fait des recherches avec intelligence, discernement, un réel intérêt, une complète objectivité et un besoin de s'attarder à de petits détails lorsque ceux-ci sont déterminants pour une décision.

A la lecture, on revit les efforts, les soucis des prédécesseurs ; les réactions, les controverses, les oppositions et acceptations de leurs administrés et l'on peut en tirer de louables et profitables leçons.

Nous ne pourrions mieux présenter à nos lecteurs cette œuvre précieuse qu'en publiant la préface due à la plume de notre général Guisan, particulièrement compétent dans la matière. (Réd.)

* * *

La tradition de l'éducation physique de la jeunesse en Suisse est née en 1291. Elle est liée, profondément, à l'existence d'un petit pays, constamment menacé dans son développement politique et territorial. Pour la défense de leur sol, il fallait aux Confédérés une volonté farouche afin de tenir tête à leurs puissants voisins. Veillée d'armes continuelle, vie ardente et dangereuse, marquée par des accès de colère qui portaient tous des noms de victoires. Louis XI, roi de France, disait à Charles le Téméraire : *Les Suisses sont les plus rudes combattants de la chrétienté. J'ai vu à Saint-Jacques ce que valaient ces gens-là.* — Ils avaient compris que la victoire ne s'improvise pas et que leurs libertés méritaient d'être défendues.

¹ Louis Burgener, Numa-Droz 84, La Chaux-de-Fonds.

Aux guerres d'indépendance succédèrent les luttes pour atteindre les frontières naturelles, puis la période des guerres de conquête : Bourgogne, Souabe, Italie. Les Suisses, créateurs de l'infanterie européenne, étaient devenus la force militaire la plus redoutable de l'Occident. Marignan leur fit perdre un moment leur réputation d'invincibles et abandonner leur politique agressive.

Mais le développement prodigieux de leur prestige militaire serait inexplicable sans une préparation systématique, une organisation, une doctrine. Du XIV^e au XVI^e siècle, leur système ne cessa de se perfectionner, jusqu'à servir d'exemple et de modèle à leurs voisins, qui ne parvinrent, du reste, pas à les égaler. *Les Suisses*, a dit Machiavel, au XV^e siècle, *sont le plus libre des peuples, parce que le plus armé. C'est la seule nation qui soit restée pareille aux anciens Grecs et aux Romains, dans le domaine des institutions militaires.* Ce passage révèle déjà une des causes de l'invincibilité des Suisses : l'utilisation intelligente et l'adaptation des leçons de l'histoire, en prenant comme exemple l'héroïsme grec, l'esprit olympique, le dévouement illimité à la cité, à la communauté des Athéniens, des Spartiates. *Morat et Marathon*, a dit le grand poète anglais Byron, *vos noms sont unis à jamais.*

Du XIV^e au XVI^e siècle, les méthodes d'entraînement physique et moral des Suisses maintiennent leur supériorité. Les raisons de cette supériorité ont échappé longtemps aux historiens suisses qui l'ont attribuée au seul amour de la patrie et de la liberté. On a ignoré jusqu'à ces dernières années la dure école à laquelle la jeunesse a été soumise pour que le feu de la liberté, allumé le 1^{er} août sur les sommets, ne s'éteigne pas. On sait maintenant que la défense du territoire reposait sur les plus jeunes classes, instruites obligatoirement de douze à dix-huit ans, dans chaque commune, bailliage ou seigneurie, par des maîtres exigeants, ayant l'expérience de la guerre, chevaliers, soldats de métier. Les humanistes et de savants moines dans leurs couvents avaient étudié sur les vieux par-

chemins, à Saint-Gall, à Saint-Maurice, à Engelberg, les méthodes des anciens Grecs pour développer la résistance physique dans l'harmonie et la souplesse.

Les découvertes récentes des historiens, les études remarquables du professeur Wackernagel, de l'Université de Bâle, de M. Wehrle, directeur de l'institut Sportinformation, à Zurich, nous ont appris, par exemple, que les héros de Saint-Jacques-sur-la-Birse étaient des enfants de quatorze à dix-huit ans, encadrés par des chefs de vingt à trente ans. Ces volontaires intrépides, partis du camp de Zurich, avaient marché trois jours pour arriver à Liestal et arrêter les Armagnacs pendant quatorze heures à Saint-Jacques. Formés dans les associations d'enfants et d'adolescents (*Knaben- und Jugendschaften*), ils étaient élèves de l'instruction préparatoire des cantons et alliés. Cette jeunesse, groupée par centuries toujours prêtes à mobiliser, liée par un serment d'une rigueur extrême, entraînée tactiquement au combat rapproché, au maniement des armes, au tir à l'arbalète, à l'arquebuse, par l'athlétisme, délivrait les autorités du souci de l'éducation physique de la jeunesse. Le rôle du gouvernement se bornait à contrôler les programmes d'activité et au droit d'inspection. Ainsi, les classes plus âgées n'étaient mises sur pied qu'en cas de danger grave et pouvaient, en exerçant leur métier civil, maintenir l'équilibre économique du pays, en laissant à la jeunesse le soin de le défendre.

Le *miracle suisse* incompréhensible, sans cette influence vivifiante des méthodes de l'ancienne Grèce, adaptées au caractère, aux conditions d'existence, aux nécessités politiques de l'ancienne Confédération, s'éclaire d'un jour nouveau. Il fallait que la volonté farouche d'indépendance de ce peuple d'un million à un million et demi d'habitants, soit soutenue par une préparation physique scientifiquement établie. Le programme éducatif était basé sur le tétrathlon, le pentathlon, le décathlon de l'antiquité, sur la tradition religieuse, le culte des ancêtres et le respect dû aux morts tombés pour la patrie.

* * *

L'étude très complète de M. le professeur Louis Burgener s'attache à démontrer les efforts faits, dès la fin du XVIII^e siècle, en Suisse, pour rendre vie aux méthodes et aux enseignements du passé, trop oubliés pendant le siècle des guerres de religion, par l'affaiblissement du lien fédéral, l'égoïsme cantonal et la décadence de l'ancienne Confédération qui paralysèrent la vie nationale jusqu'à la catastrophe de 1798, l'invasion et l'occupation étrangères.

L'auteur nous donne un tableau très poussé, d'une érudition qui s'appuie sur une documentation considérable, du lent développement de la culture physique au XIX^e siècle, des systèmes d'éducation employés avant l'intervention fédérale officielle, pour réagir contre l'insouciance générale et réveiller l'enthousiasme populaire à l'égard d'institutions qui avaient été l'ossature de la défense nationale pendant plusieurs siècles. Il énumère les courants militaire, philosophique, pédagogique, religieux qui se dégagent de cette lutte contre l'indifférence et l'apathie de l'opinion désorientée et rendue méfiante par les souffrances, les humiliations et les ruines des années terribles de l'invasion et de la résistance à la tutelle de Napoléon.

Ce fut par l'école, par l'enseignement supérieur, par la réorganisation de l'armée, au nom de l'hygiène et du progrès social, que la nécessité de la culture physique reparut dans les programmes d'éducation. Ce retour au bon sens a été influencé par les idées du retour à la nature de J.-J. Rousseau et par le système pédagogique de Pestalozzi, un précurseur de l'enseignement moderne. Ce bienfaiteur de l'enfance avait commencé par panser les blessures de la population du Nidwald, en recueillant des centaines d'orphelins après les odieux massacres commis *au nom des grands principes d'égalité et de fraternité* par les armées de la République française. Des ruines de Stans et de vingt-six villages du Nidwald incendiés et pillés, il sauva

d'une mort certaine ces victimes innocentes. Son œuvre humanitaire se continua à Glaris, à Zoug, en Valais saccagé et réduit à la plus affreuse misère. Il fonda à Berthoud, à Yverdon, des instituts qui mirent en lumière ses talents pédagogiques. Pour préparer les enfants à l'idée du sacrifice pour la communauté, il organisa, à Yverdon, un corps de cadets et donna à ses élèves les premières leçons de gymnastique scolaire.

Le réveil de la fin du XVIII^e siècle avait vu naître, entre 1760 et 1790, un certain nombre de corps de cadets, Berne, Zurich, Aarau (1789), Schaffhouse, Winterthour, Bâle, avec exercices formels, tir à l'arbalète et au fusil, jeux d'adresse, dans l'esprit de la *Société helvétique* et de la *Société militaire*.

La période révolutionnaire tenta de démocratiser et d'étatiser l'éducation (1798-1815). Les projets de la République helvétique une et indivisible ne donnèrent aucune solution satisfaisante. L'influence de la France, les principes éducatifs de Robespierre : enfants enlevés à leur famille, élevés par la République, ne trouvèrent pas d'imitateurs en Suisse. La République helvétique essaya, cependant, par des méthodes moins brutales, d'instaurer l'éducation du peuple par l'Etat, d'affirmer les buts humanitaires de l'école, afin d'assurer le règne de la Liberté et de l'Egalité. Le projet de Stapfer (1798) introduisit la gymnastique dans l'enseignement, pour les écoliers les plus âgés des exercices militaires, avec gymnastique appliquée, natation, jeux, course, lutte, d'après le principe que *toute gymnastique trouve son application dans les exercices militaires*. Les étudiants devaient être préparés à la défense nationale (arrêté du 8 janvier 1799). Cet enseignement obligatoire devait donner aux bons élèves des avantages au service militaire.

L'idée éducative des fêtes populaires à intentions politiques, à l'exemple de la République française, fut reprise en Suisse. On tenta de faire renaître les fêtes antiques de Rome, pour éduquer le peuple. Ces tentatives n'eurent aucun succès. Le souvenir des coutumes nationales, fêtes de tir, de lutte, ne

s'était pas effacé. La Restauration, après 1815, les remit en honneur. Un programme de jeux populaires, discuté au Sénat et au Grand Conseil helvétique ne fut pas accepté ; ces *Jeux olympiques* furent considérés comme étrangers et contraires aux coutumes suisses. Pestalozzi, de son côté, s'efforçait de maintenir les traditions suisses, tout en prêchant la maîtrise du corps par l'âme. Il voulait donner à l'enfant plus d'assurance, revenir à la liberté, empêcher la nation de marcher vers la déchéance, rétablir les disciplines naturelles ; l'hygiène exige le mouvement.

L'Introduction à l'Essai d'une Gymnastique élémentaire, de Pestalozzi (1807), une des premières tentatives de faire comprendre l'utilité de l'éducation physique complète, souleva de violentes critiques. C'est alors que les préliminaires à mains libres, de Spiess, pénétrèrent en Suisse et prirent une grande place dans les programmes scolaires. A Berthoud, à Yverdon, l'éducation physique a autant d'importance que les autres leçons. Les disciplines principales sont la course, les jets, lancers, sauts, grimper, danses populaires, équitation, escrime, patinage, aviron, bains du lac, gymnastique appliquée.

Les cadets se développent, font des courses et des séjours dans les Alpes. Emmanuel de Fellenberg, à Hofwil, insiste sur la formation harmonieuse de la jeunesse, la maîtrise du corps par l'esprit. Son programme tend à considérer la culture physique à la fois comme une récréation intellectuelle et une préparation pratique à la vie.

La gymnastique à l'école publique prend une grande extension par la création de l'instruction primaire obligatoire, en 1830. Dans le canton de Zurich, en quatorze ans, on construisit cent soixante-trois collèges. L'Allemand Jahn et ses méthodes nouvelles de gymnastique favorisent les exercices physiques qui pénètrent peu à peu dans les villages.

Pendant tout le XIX^e siècle, on assiste à une lutte d'idées entre gymnastes et militaires. La Constitution fédérale de 1874 prépare l'obligation du service préparatoire armé. La

gymnastique militaire, plus formaliste que celle des sociétés de gymnastique, cherche à constituer de nouveaux corps de cadets. De 1834 à 1848, trente-six corps sont fondés. Le grand rassemblement de 1856, à Zurich, réunit plusieurs milliers de cadets qui reproduisent, dans une manœuvre, la bataille de Zurich de 1799. Les cadets deviennent obligatoires pour tous les élèves des écoles secondaires du canton de Zurich. L'opposition se déclare, dès 1858, dans la Société des maîtres de gymnastique qui refuse toute ingérence des cadets dans ses cours et revendique pour elle seule le droit de surveiller la culture physique à l'école, en prétendant que la gymnastique est la meilleure préparation au service militaire. Les partisans du drill et ceux de l'assouplissement se heurtent.

La place nous manque pour résumer le vaste et consciencieux travail de M. Burgener. On y suit avec intérêt les progrès constants de l'intervention fédérale dans l'éducation post-scolaire, prémilitaire et les fluctuations de l'opinion suivant que les guerres européennes s'approchent ou s'éloignent de nos frontières, et les interventions du corps enseignant. Après l'acceptation de la loi militaire de 1907, peu à peu la soudure entre la gymnastique scolaire et l'instruction préparatoire aboutit à un programme qui comprendra trois degrés : 1^o la gymnastique scolaire, 2^o les cours d'instruction post-scolaires, 3^o les cours armés et jeunes tireurs. Une section de l'instruction préparatoire est adjointe au Département militaire fédéral, l'athlétisme gagne du terrain au détriment des cours armés. Les manuels de gymnastique s'inspirent du mouvement sportif qui gagne la jeunesse.

De nombreux tableaux statistiques nous montrent le nombre des participants aux différents cours avant et après la décision d'annexer une épreuve physique au recrutement. L'*Association nationale d'éducation physique*, fondée en 1922, conjugue les efforts de toutes les associations sportives. L'institution préliminaire reste facultative. Le but de l'instruction post-scolaire est d'offrir à la jeunesse masculine une éducation

physique, intellectuelle et morale pour en faire de bons citoyens et la préparer au service militaire.

La votation fédérale de 1940 repousse par 434 817 non, contre 345 430 oui, l'obligation de l'instruction prémilitaire. Mais, bientôt après, les résultats de cette décision sont très atténués par des mesures cantonales et par l'influence bienfaisante de Macolin, école supérieure d'éducation physique dont la création a été vigoureusement appuyée par moi-même. Ce centre national attire gymnastes, sportifs, militaires ; il a donné à la jeunesse suisse la réalisation de l'idéal qui la pousse irrésistiblement à fortifier la santé, le courage et la volonté. Notre peuple a compris la vérité de la devise de Macolin : *Jeunesse forte, peuple libre*. Ainsi l'ancienne Suisse a rejoint la Suisse actuelle. En 1948, la participation à l'épreuve de base passe de 47 348 élèves à 53 724 élèves. Les moniteurs ont instruit l'année dernière, dans l'ensemble de la Suisse, plus de 90 000 élèves des cours postsecondaires et de jeunes tireurs.

L'histoire a des exigences auxquelles il faut obéir. Un peuple qui oublie son histoire n'a pas d'avenir.

L'histoire est notre seule grande dimension, a dit Gonzague de Reynold. Cette grandeur peut faire d'un petit peuple une grande nation.

Macolin est la réponse d'un peuple qui veut vivre et conserver son indépendance. Voix puissante qui se fait entendre comme un rappel du passé, du Jura aux Alpes et au-delà.

GÉNÉRAL GUIBAN
